

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 41 (1954)
Heft: 9: Lebendiger Heimatschutz : Denkmalpflege in der Schweiz

Artikel: L'esprit du Heimatschutz
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-31767>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'esprit du Heimatschutz

Une information que nous publions ci-contre nous apprend que des conférences ont été ou seront encore données dans toutes les écoles du Valais sur la maison valaisanne. Cette nouvelle, que nous ignorions jusqu'ici, nous remplit d'aise. Nous présentons tous nos compliments à la section valaisanne du Heimatschutz « et particulièrement à son président, le colonel Giroud », qui ont pris l'initiative si heureuse ; au Département de l'instruction publique, qui a donné les autorisations et l'appui moral nécessaire ; à la Loterie romande, qui consacre une part de ses bénéfices à soutenir financièrement cette généreuse entreprise.

Qu'on lise donc cette information : elle dit tout ce qu'elle doit dire. Mais mon expérience et peut-être aussi mon esprit mal tourné me laissent prévoir que l'action de la section valaisanne du Heimatschutz rencontrera des critiques plus ou moins ouvertes, ou, du moins, une incompréhension de l'effort ainsi poursuivi. Aussi pensé-je devoir y aller de quelques commentaires, dans l'unique but de dissiper un peu de cette incompréhension si l'on veut bien lire ce que j'écrirai et ne pas me faire dire autre chose que ce que j'aurai réellement écrit.

Une tentative de vouloir sauver le visage du pays contre les laideurs qu'on lui inflige fait immédiatement passer ceux qui s'attachent à cette œuvre méritoire pour des rétrogrades auprès des mal informés — et Dieu sait que les mal informés sont souvent aussi de mal intentionnés. Le Heimatschutz lui-même apparaît à certains comme un antiquaire, et qui pis est, comme un antiquaire amateur de vieilleries de mauvais goût. On ne croit pas que les progrès de la construction, que les techniques nouvelles en ce qu'elles ont d'heureux, trouvent grâce aux yeux de celui qui fait valoir nos traditions les mieux éprouvées. On dira — pure calomnie — que M. Edmond Giroud ou l'un de ses émules n'aime que le tuf, la pierre de taille, le mortier à la chaux, la poutre équarrée à la hache, le fer forgé et l'ardoise brute. On prétendra — je l'ai entendu — que de telles gens ne veulent voir construire dans notre pays que des chalets, y compris pour les gares et les bâtiments industriels, que le béton leur fait horreur et qu'ils proscrivent l'acier, l'aluminium et la tôle.

Or j'ai assez fréquenté ces hommes, visité avec eux plus d'un monument audacieux, pour savoir qu'au contraire, ils ne cherchent que la vérité de l'architecture, alors que plus d'un moderniste penche à son insu vers le compliqué, vers ce qui choque, avec la même frénésie que des époques décadentes ont aimé ce qu'un homme d'esprit nommait le « gothique flambergeant » ou les excès d'un rococo emplâtré dans la dorure. Le

suprême argument est alors de dire que nous ne comprenons pas la poésie du moderne, mais que nos arrière-petits-enfants nous béniront de la leur avoir donnée. Je crains bien que nos arrière-petits-enfants ne se moquent de nous avec une désinvolture dont le minime souci que j'ai de notre mémoire me fait d'avance frémir.

Ce que désire le Heimatschutz, c'est qu'une maison ne soit pas un blockhaus, qu'une église ne ressemble pas à un garage, que la fantaisie d'un seul n'enlaidisse pas le paysage de tous ; que chaque bâtiment soit fait des matériaux qui lui conviennent le mieux et qu'il ait les formes qu'exige sa destination. Il ne déteste pas la surprise, mais il n'aime guère que ce soit celle d'un coup de poing sur l'œil : nous avons assez d'occasions d'en recevoir d'autres dans une vie qui se fait de plus en plus âpre et compliquée. Il demande que l'on se conforme à l'esprit du pays, et le moyen sûr de ne pas commettre des injures contre celui-ci, c'est de construire avec les matériaux les plus proches. Il étudie les constructions les plus belles qu'ont faites nos pères, non pour les copier, mais pour en dégager l'esprit que nous devons maintenir. Celui qui visite les ruines de Tourbillon, le château de la Majorie, ne peut nier que cette architecture soit aussi utilitaire que les silos construits à proximité de la gare de Sion ; mais si les silos sont à peu près bien à l'emplacement qu'ils occupent, on aime tout de même mieux voir la Majorie et les ruines de Tourbillon, à l'emplacement qu'elles occupent.

Revenant à la maison valaisanne, ce que l'on veut surtout éviter, en donnant ces conférences aux enfants qui devront dans quelques années continuer à protéger le visage du pays, c'est de commettre des erreurs, souvent dispendieuses. Et voyez quelle confiance le Heimatschutz a dans sa mission : c'est moins à l'argumentation qu'il aura recours qu'à l'image. C'est faute de bien voir les laideurs qu'on les commet. Nos villages bâtis sans architectes ont des perfectionnements, tel Grimentz, que les architectes envient. Un Meili, grand architecte du plan national d'aménagement des stations hôtelières, auteur de l'Exposition nationale de 1939, par conséquent tout différent d'un « passéiste » et d'un rétrograde, ne disait-il pas un jour à Saint-Luc : « Si des architectes viennent ici pour vous donner des conseils, faites-les dévaler au bas de la pente ; s'ils y viennent prendre des leçons, accueillez-les charitablement ».

Le Heimatschutz n'y va tout de même pas aussi fort. Mais son esprit n'est-il pas confirmé par de tels témoignages ?

Sylvain MAQUIGNAZ

o-
n,
h.
e-
e-
te
é-
M.
u-
nt
rs
es,
n-
la
ti-
a-
se
ji-
é-
Il
al,
le
n-
en
ey
)
n,
i-
et
es
es
o-
le
é-
p-
es
tit
r-
la
si-
o-
ta
M.
ie
ns
t-
ls
nt
r-
el,
té
en
ie,
n-
és
a-
ur
la
lu
ec
s-
ur
ns
rs.
c-
té
ait
i-
es
es
n-
r-
ie,
ie,

ce
cl
la
je
bi
oi
cl
sc
p
X
e
P
le
le
P
G
p
D
l'
P
e
g
a
d
r
d
la
c
si
d
a
b
b
v
o
e
c
n
r
r
si
é
p
si
si
c
t
v
n
v
si
n
c
é

Die an sich begrüßenswerte Initiative, den Heimatschutzgedanken in die Walliser Volksschulen zu tragen, ist, nach der leisen Kritik des Verfassers und nach Erkundigungen zu schließen, mit dem Fehler behaftet, daß es hier um die dominierende Verherrlichung der Tradition und um die Postulierung schwächerer Nachahmungen geht. Mit anderen Worten: man erstrebt zur Einkapselung durch die Berge noch eine Einkapselung des Geistes! / Notre avis sur cet article: oui, évidemment, à l'amour authentique de la tradition; mais un non énergique à ce qui n'en est que l'idolâtrie / This article deals with the recently started most controversial teaching about the country's cultural patrimony in the elementary schools of Canton Valais. Wiedergabe mit Erlaubnis der Redaktion, «Courrier de Genève» vom 18. Juni 1954